

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX-HUIT AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Fransures sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick, RIHET Anne, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, COTTARD Yves, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DESFORGES Christophe suppléant de DELANAUD Stéphane, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël, M. COTTARD Yves de M. DESROUSSEAUX Éric, Mme PREVOST Anne-Marie de M. CAPELLE Hubert, M. DOVERGNE Alain de Mme ATTAGNANT Hélène, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de M. de CAFFARELLI Christian, M. SURHOMME Alain de M. DUTILLEUX Olivier, M. LAMOTTE Dominique de M. NOCHEZ Didier, M. Brice CHANTRELLE de Mme RAMON Marie-Gabrielle, M. MEGLINKY Philippe de M. HECTOR Nicolas, Mme BLIN Marie-Annick de M. BENONY Miguel

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, COLOMBEL Aurélie, RAMON Marie-Gabrielle, GOURDET Séverine, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie,
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, BLIN Nicolas, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, LECONTE Yves-Robert, DUTILLEUX Olivier, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

Nombre de membres

du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 40

· dont suppléé : 01

Membres représentés : 11

Votants : 51

Date de la convocation

5 AVRIL 2024

Secrétaire de séance :

Julia BERTOUX

OBJET : CONSEIL D'EXPLOITATION ALMEO

Rapport de M. Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu la délibération 2023_28.09.01 Feuillet 717 du Conseil Communautaire en date du 28 septembre 2023, relative à la suppression de la Régie de gestion d'ALMEO au 31 décembre 2023,

Vu la délibération 2023_28.09.04 Feuillet 720 du Conseil Communautaire en date du 28 septembre 2023, relative à la création de la Régie ALMEO et à l'adoption de ses statuts, à compter du 1^{er} janvier 2024,

Vu la délibération 2023_19.10_01 Feuillet 734 du Conseil Communautaire en date du 19 octobre 2023, relative au Conseil d'Exploitation d'ALMEO,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 21 décembre 2023 n°2023_21.12_02 Feuillet 772 relative à la reprise de l'activité ALMEO, en tant que SPA, sous forme de régie directe intégrée au Budget Principal et rapportant la délibération du Conseil Communautaire 2023_28.09.04 Feuillet 720 (création de la Régie ALMEO et statuts)

Vu la délibération 2024_18.04_01 Feuillet 812 du Conseil Communautaire du 18 avril 2024 relative à la création de la Régie ALMEO (régie dotée de la seule autonomie financière) à compter du 18 avril 2024,

Les statuts de la Régie ALMEO prévoient à compter du 18 Avril 2024 :

« **Article 3 : 3.1.** - Le conseil d'exploitation comprend 8 (huit) membres répartis dans les catégories suivantes :

6 membres représentant la communauté de communes

2 membres représentant les personnalités qualifiées

Article 3 : 3.2. – Les membres du conseil d’exploitation sont nommés, pour une durée de 6 ans pour les représentants de la CCALN et de 3 ans renouvelables pour les personnalités qualifiées, par le conseil communautaire sur proposition du Président de la CCALN.

Il peut être mis fin à leur mandat dans les mêmes formes.

Les représentants de la CCALN sont élus pour la durée de leur mandat. Chaque renouvellement du conseil communautaire conduira à la désignation de nouveaux membres représentant la CCALN. En cas de vacance d’un siège, un remplaçant est désigné dans les mêmes conditions pour terminer le mandat inachevé.

Article 3 : 3.3. – Les membres du conseil d’exploitation doivent jouir de leurs droits civils et politiques et ne peuvent prendre ou conserver un intérêt dans des entreprises en rapport avec la Régie ALMEO, ni occuper une fonction dans ces entreprises, ni assurer une prestation pour ces entreprises, ni prêter leur concours à titre onéreux à la Régie ALMEO.

En cas d’infraction à ces interdictions, l’intéressé est déchu de son mandat par le conseil d’exploitation à la diligence de son président, soit par le préfet agissant de sa propre initiative ou sur proposition du président de la CCALN. »

Sur proposition du Président de la CCALN,

le Conseil communautaire :

- **A l’unanimité**, rapporte la délibération 2023_19.10_01 Feuille 734 ;
- **A l’unanimité**, a nommé M. Olivier DUTILLEUX représentant la CCALN au Conseil d’Exploitation de la régie ALMEO,
- **A l’unanimité**, a nommé M. Patrick JUBERT représentant la CCALN au Conseil d’Exploitation de la régie ALMEO,
- **A l’unanimité**, a nommé M. Brice CHANTRELLE représentant la CCALN au Conseil d’Exploitation de la régie ALMEO,
- **A l’unanimité (1 abstention : M. LAVOINE)** a nommé M. Joël WALLET représentant la CCALN au Conseil d’Exploitation de la régie ALMEO,
- **A l’unanimité**, a nommé M. Gautier TOURNIQUET représentant la CCALN au Conseil d’Exploitation de la régie ALMEO,
- **A l’unanimité**, a nommé M. Alain DOVERGNE représentant la CCALN au Conseil d’Exploitation de la régie ALMEO,
- **A l’unanimité**, a nommé Mme Ludivine BARAS (Coordinatrice Pédagogique de Circonscription EPS - Education nationale) représentant les personnes qualifiées au Conseil d’Exploitation de la régie ALMEO,
- **A l’unanimité**, a nommé Mme Anne CLAUDEL (Principale du Collège J. Moulin – Education Nationale) représentant les personnes qualifiées au Conseil d’Exploitation de la régie ALMEO,
- **A l’unanimité** autorise M. le Président à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 18 avril 2024
à Moreuil

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le

Affiché le

Le Président,

Alain DOVERGNE

